

Représentativité dans la branche des Transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

10 NOVEMBRE 2021



L'OTRE confirme sa représentativité et augmente significativement son audience. Elle demeure la seconde organisation professionnelle en nombre d'entreprises adhérentes et progresse de 17 000 salariés.

L'arrêté fixant la liste des organisations professionnelles d'employeurs reconnues représentatives dans la convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires du transport a été publié au JO le 23 octobre.

[Consulter le communiqué de presse](#)